



Objet : Actualités sociales

La Tribune 22 décembre 2021 : A 55 ans, un cadre a encore un quart de sa vie professionnelle devant lui selon Gilles Gateau, DG de l'Association pour l'Emploi des cadres (APEC).

Archimag 22 décembre 2021 : Le dossier médical partagé sera progressivement remplacé par « mon espace santé » au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Cadr@ge CNAV n° 45 : L'enquête CONSOL 2 (Confinement – Solidarités – Solitudes) réalisée en avril – mai 2021 par l'Unité de recherche sur le vieillissement de la CNAV a concerné 200 000 retraités sur leur vécu de la crise sanitaire. 1 retraité sur 5 (21%) a déclaré avoir eu besoin d'une aide pendant cette période.

AEF – Info 27 décembre 2021 : Selon la DREES, le nombre de personnes éligibles au minimum vieillesse a augmenté de 5,6% en 2020, à la suite de sa revalorisation.

AEF – Info 29 décembre 2021 : 4,5 milliards d'euros de pensions vieillesse versées aux assurés résidant à l'étranger en 2020 soit – 2,2% de moins par rapport en 2019. Algérie, Espagne et Portugal représentent 62% des pensions versées hors de France.

La Dépêche 1<sup>er</sup> janvier 2022 : Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier : revalorisation du SMIC à + 0,9%. Les pensions de retraite augmentent de 1%. Les tranches de barèmes de l'impôt sur le revenu sont revalorisées de 1,4%. Les ménages aisés auront une exonération de la taxe d'habitation à 65%. Le timbre vert passe à 1,16€ et la lettre prioritaire à 1,48€. Le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile sera déduit chaque mois. Une nouvelle pièce de 2€ sera mise en circulation à l'occasion de la présidence française de l'Union Européenne. Un nouveau barème plus dur du malus automobile. Lancement de France Rénov, nouveau service public pour la rénovation énergétique. La PCH (Prestation Compensatoire du handicap) pour la perte d'autonomie est étendue. Plusieurs dispositions de la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage vont entrer en vigueur.

La Dépêche du 4 janvier 2022 : Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 les pensions de retraite de base sont revalorisées de 1,1% contre 0,4% l'an dernier. Le parlement a adopté, le 9 décembre une revalorisation de la retraite des conjoints collaborateurs d'exploitants agricoles (+ 100€ par mois). La retraite complémentaire des salariés du privé a augmenté de 1% le 1<sup>er</sup> novembre 2021 (ce devrait être le même niveau de revalorisation pour l'IRCANREC).

Hospimédia 3 janvier 2022 : D'ici au 30 juin prochain, la métropole et l'outre-mer seront maillés par 18 centres régionaux de pathologies professionnelles et environnementales (CRPPE).

Hospimédia 3 janvier 2022 : Un décret paru au JO du 31 décembre 2021, précise les modalités relatives aux aides constitutives d'un acompte de crédit d'impôt pour les services à la personne prévues à l'article 13 de la LFSS 2022. Le décret précise également les plafonds d'aide applicables en 2022.

AEF Info 4 janvier 2022 : La PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) constitue une des missions principales des acteurs de la Santé au Travail dont la Carsat avec leur Service Social.

Le Monde du 6 janvier 2022 : Tribune avec Hyppolyte d'Albis, directeur de recherche au CNRS et PSE, Julien Novaux, directeur à HEC Montréal et ESG UQUAM, Jacques Pelletan, maître de conférences à l'Université Paris 8 et ILB : « si le vieillissement de la population met en tension les systèmes de Protection Sociale, les efforts entre les générations sont aujourd'hui mieux répartis ». Le vieillissement de la population a alimenté la hausse des dépenses de protection sociale (30% du PIB), cette croissance étant concentrée sur les risques vieillesse/survie et maladie. Les seniors entre 60 et 79 ans sont de très loin les premiers destinataires de la protection sociale, alors que leurs effectifs sont fortement croissants (+ 3 points du PIB. Mais du fait principalement des réformes de retraite, les dépenses de protection sociale par personne, à destination des plus de 60 ans ont évolué moins vite que la richesse par habitant. D'autre part, la diversification des ressources s'est traduite par une mise à contribution plus forte des plus âgées (CSG – impôts et taxes affectés au financement de la protection sociale) réalisée au profit d'un allègement des cotisations sur les actifs. Cela permet de revisiter le débat sur les retraites qui interroge l'idée de justice entre les générations.

Aujourd'hui en France 6 janvier 2022 : Une loi votée mardi autorise les services publics à échanger facilement leurs données. Certaines allocations seront versées automatiquement et des SMS envoyés pour faciliter les démarches. Parmi les mesures, figure le paiement automatique de la complémentaire santé (CS2).

La Tribune 7 janvier 2022 : Plus de 500 000 travailleurs indépendants vivent sous le seuil de la pauvreté. Sur les 3 millions recensés, 10% gagnent moins de la moitié du salaire minimum et 18% vit sous le seuil de pauvreté fixé à 1063€. Le taux de pauvreté pour l'ensemble de la population est de 14,6%.

Francis De Block